

AR Prefecture

063-216303099-20231021-20231021_06-DE
Reçu le 23/10/2023

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 21 Octobre à 09h30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Gérard ROURE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absents (1) : Yohann CARRET

Procuration (1) : Yohann CARRET a donné procuration à Yvan CARRET

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date de la convocation : 16/10/2023

6 ▶ DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer un virement de crédit en dépenses d'investissement afin de pouvoir régler la facture de l'entreprise DOREL pour le silo à gravillons ; à savoir :

- Imputation D2138 – Op. 100 « Bâtiments communaux » : + 3500,00 €
- Imputation D231 – Op. 168 « Voirie 2023 » : - 3500,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ accepte ce mouvement d'un montant de 3500 euros comme détaillé ci-dessus.

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

